

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 7

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille dix-huit et le 7 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 31 octobre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, MME ELISABETH ATTELAN, MME ISABELLE SEROR, MME CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. MARC PERE), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. LAURENT ROUX), MME FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), MME NADINE MAURIN (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à MME CLAUDE RIERA)

Était absent excusé :

Monsieur DOMINIQUE GIRONNET a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/107

Objet : Avenant au bail de la gendarmerie pour l'ensemble immobilier destiné à l'usage d'une caserne de gendarmerie

Vu l'avis conforme de France Domaine,
Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le bail administratif conclu avec la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale pour l'ensemble immobilier destiné à l'usage d'une caserne de gendarmerie, pour une durée de 9 ans, moyennant un loyer révisable à l'expiration de chaque période triennale.

Ces locaux de la gendarmerie étant devenus trop exigus et ne permettant pas les meilleures conditions d'accueil du public et de la confidentialité, la commune a mis en place un ensemble modulaire de 45 m² dans l'attente de la création d'une nouvelle caserne. La Direction Départementale des Finances Publiques avait validé la majoration de loyer attendue pour la mise en place de deux structures modulaires de 45 m².

La deuxième période triennale venant de s'achever, il convient de réviser le montant du loyer pour la troisième période triennale.

Depuis le 1^{er} mars 2018 :

Envoyé en préfecture le 08/11/2018

Reçu en préfecture le 08/11/2018

Affiché le - 8 NOV. 2018

ID : 031-213105612-20181108-D2018_107-DE

- Le loyer annuel de la caserne est porté d'un montant de 36 583 euros à un montant de 37 549.85 euros,
- Le loyer annuel de l'ensemble modulaire est porté d'un montant de 3 780 € à un montant de 3 879.90 euros

Le montant du loyer annuel de l'ensemble immobilier (Caserne et locaux modulaires) s'élèvera à 41 429.75 euros contre 40 363 euros, soit une augmentation d'environ 2.65 %.

Aussi, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cet avenant au bail faisant état de cette revalorisation de loyer.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'autoriser à signer l'avenant au bail pour l'ensemble immobilier destiné à l'usage d'une caserne de gendarmerie faisant état de cette revalorisation de loyer.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ



- Transmis le - 8 NOV. 2018
- Affiché le - 8 NOV. 2018